

BARBY

avec vous



Les 20 ans du SICSAL



Réseau de chaleur urbain : premier bilan



le mot du Maire Christophe Pierreton

Chères Barbysiennes chers Barbysiens,
Nous venons de clore une période électorale intense. Les enjeux sont extrêmement importants dans cette période « post-Covid », des difficultés économiques et sociales et de guerre aux portes de l'Europe. Je souhaite la réussite de notre nouvelle assemblée et celle de notre pays. Je remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées pour tenir les bureaux de vote sans lesquelles la démocratie ne pourrait s'exercer.

Nous avons fêté les 20 ans du SICSAL, syndicat regroupant 9 communes qui gère les centres de loisirs, le Relais Petite Enfance, et la jeunesse. Le SICSAL soutient les associations à dimension cantonale et occupe une place importante auprès de nos enfants. C'était l'occasion de mettre en avant le travail accompli depuis deux décennies.

La commune a développé un programme de lutte contre les moustiques tigre en installant une cinquantaine de pièges. Si vous constatez la présence de moustiques, vous pouvez le signaler en mairie, cela nous permettra d'affiner le déploiement. La lutte contre le moustique tigre est l'affaire de tous. Vous retrouverez les consignes dans un article complet.

Le déficit de précipitations depuis le début de l'année nous oblige à faire encore plus attention à notre consommation d'eau. Dès le printemps, j'ai décidé de diviser par trois le nombre de jardinières sur l'espace public pour limiter l'arrosage par nos services techniques. Là aussi, chacun peut participer en faisant attention dans ses gestes du quotidien.

Nous sommes tous très heureux de pouvoir reprendre nos rencontres conviviales. Sur la commune, « Festi'Malatray » et « Barbyen fête » ont marqué ce mois de juin. D'autres manifestations sympathiques sont programmées cet été, nous aurons donc l'occasion de nous retrouver, très prochainement.

Page 3
20 ans du SICSAL

Pages 4 à 5
Réseau de chaleur

Pages 6 à 7
Solidarité Ukraine

Pages 13 à 15
Infos diverses



LE SICAL A FÊTÉ SES 20 ANS

Le SICAL, **Syndicat Intercommunal du Canton de Saint-Alban-Leyse** a fêté ses 20 ans au Centre de Loisirs les « Mouettes ».

Depuis 2002, le SICAL gère l'enfance et la jeunesse sur le canton. Il a en charge le Relais Petite Enfance, les accueils de loisirs (3-11 ans), la jeunesse (11-17 ans) et la ludothèque (de 3 à 99 ans). Il accompagne les associations telles que le FC Nivolet, le Val de Leyse Handball, l'école de musique intercommunale Onde et Notes et l'ADMR.

9 communes du canton sont adhérentes.

Aujourd'hui, 9 communes (**Barby, Bassens, Curienne, La Thuile, Puygros, Saint Alban-Leyse, Saint Jean-d'Arvey, Thoiry et Verel-Pragondran**) composent ce syndicat à vocations multiples.

Un budget de 1 000 000 €

Le SICAL, dont le budget est d'environ 1 000 000 €, fonctionne avec une participation des communes pour plus de moitié. Les autres contributeurs sont la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), l'État, le Conseil Départemental et les familles.

Des animations festives organisées pour cet anniversaire.

Lors de ce temps convivial, les services du SICAL ont proposé des parcours de motricité pour les plus petits, des jeux en bois pour les parents et enfants, une animation musicale interprétée par les musiciens d'Onde et Notes. Un espace buvette / restauration était proposé par Sérum 22, l'association culturelle Saint-Albanaise.

Entre historique du SICAL et enjeux à venir.

Christophe Pierretton, Président du SICAL, en présence de Patrick Mignola, Député de la Savoie, Catherine Chappuis, Conseillère Départementale, de nombreux maires, Dominique Pommat, Christian Berthomier, Thierry Tournier, et accompagné d'anciens élus, a présenté la politique locale enfance jeunesse et les grands enjeux à venir. Jean-Pierre Burdin, premier président du SICAL, a évoqué la création du syndicat. Pour clôturer son intervention, Christophe Pierretton a remercié le personnel, les parents, et les enfants présents, ainsi que les élus et anciens élus qui ont œuvré pour la réussite des projets futurs du SICAL.

Été 2022 avec le SICAL

Le programme de l'été 2022, les stages, les camps : toutes les animations. Inscriptions par mail : activjeunes@sical.fr / Tél. : 0640 364999
Site web : <https://sical.portail-familles.net>





RÉSEAU DE CHALEUR BOIS



La chaufferie bois de Barby fonctionne depuis un peu plus de 1 an et demi, elle a été inaugurée le 15 septembre 2020. Le réseau est monté en puissance sur plusieurs mois pour chauffer maintenant l'équivalent de plus de 1 000 logements et d'économiser 50 % de la consommation de gaz de la commune. L'hiver dernier, une extension sur la commune de La Ravoire a été réalisée en direction du quartier de Féjaz. La chaufferie et le réseau ont représenté 5 000 000 € d'investissement, subventionnés à 50 % par l'ADEME.

Le bois est une énergie renouvelable, cet investissement va contribuer à lutter contre le réchauffement climatique. Pour expliquer le fonctionnement une galerie pédagogique a été intégrée au bâtiment et des visites sont programmées pendant les journées européennes du patrimoine.

Avec l'augmentation significative du prix du gaz, la chaleur bois permet de contenir les prix pour les abonnés.

La chaufferie de Barby alimente en chaleur les bâtiments raccordés au réseau.

Tout au long de l'année, le réseau de chaleur apporte l'énergie nécessaire pour assurer la production d'eau chaude sanitaire, et de chauffage pendant la période de chauffe. Chaque jour l'équipe d'exploitation veille à la disponibilité des installations et travaille pour optimiser les rendements de production et de distribution afin de limiter les pertes énergétiques.

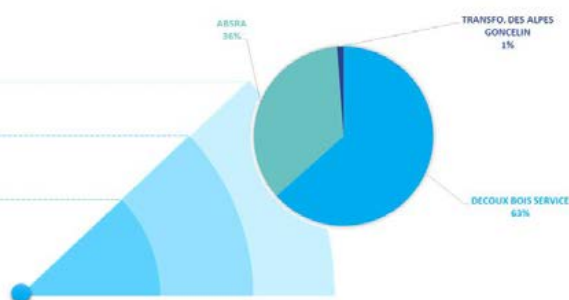
À noter que sur ce réseau, le taux de couverture atteint en 2021 est de 89 % ce qui constitue un taux élevé au regard de réseaux de chaleur similaires.



Approvisionnement bois

Distances de livraison

plus grande distance **76 km**
distance moyenne **39 km**
plus petite distance **26 km**



Émissions de CO₂

15 000 tonnes de CO₂ évitées en 2021...

... soit l'équivalent de **660** véhicules



RÉSEAU DE CHALEUR

Émissions de poussières et rejets					
● Pour les rejets (Poussières, NOx, CO,...) des mesures sont réalisées tous les 2 ans par un bureau de contrôle.					
Chaudière biomasse 590 kW					
Valeurs Limites d'Emission (Mesures biennales)	2021 (11/05/2021)		2022 (07/04/2022)		
Paramètres	Réglementaire	Contractuelle	100% Charge Mini technique	100% Charge Mini technique	
NOx	500	300	257	168	318 321
Poussières	150	30	40	14	44 -
CO	-	250	1301	773	98 58
Chaudière biomasse 2250 kW					
Valeurs Limites d'Emission (Mesures biennales)	2021		2022		
Paramètres	Réglementaire	Contractuelle	100% Charge Mini technique	100% Charge Mini technique	
NOx	500	300	254	163	
Poussières	50	30	56	3	
CO	250	250	15	201	
Dioxines et Furanes	0,1		< 0,001	SO	
COV	50	50	1	SO	
SO2	225	200	< 1	SO	
Chaudière gaz 5500 kW					
Valeurs Limites d'Emission (Mesures biennales)	2021		2023		
Paramètres	Réglementaire	Contractuelle	100% Charge Mini technique	100% Charge Mini technique	
CO	100	100	18	5	
NOx	100	100	88	89	

Réglages en cours avec le constructeur

Code Couleur :

Vert :
Respect Réglementation
Respect Contrat

Orange :
Respect Réglementation
Non Respect Contrat

Rouge :
Non Respect Réglementation
Non Respect Contrat

La chaufferie de Barby est suivie au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Dans ce cadre, des exigences réglementaires sont fixées et notamment sur les rejets atmosphériques.

Pour chaque organe de combustion, des seuils sont définis par la réglementation et par les engagements contractuels de l'exploitant. Les valeurs d'émission sont mesurées périodiquement par un bureau de contrôle.

Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessus.

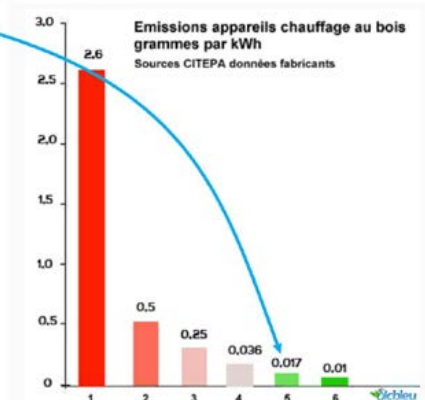
- L'ensemble des exigences réglementaires et contractuelles sont respectées sur la chaudière gaz.
- Sur la chaudière bois de 590 kW, l'ensemble des seuils réglementaires sont respectés. Toutefois des modifications sur l'équipement sont en cours, en collaboration avec le constructeur, afin d'atteindre les engagements contractuels. Une première modification a été réalisée en 2022 afin de corriger les émissions de CO.
- Sur la chaudière bois de 2250 kW, l'ensemble des seuils réglementaires sont respectés excepté pour les émissions de poussières à pleine charge. De nouvelles mesures seront réalisées en 2022 pour valider le respect du seuil.

Comparaison des modes de chauffage

Comparaison des émissions de polluants de différents appareils à bois

- La chaufferie de Barby se situe dans la catégorie 5, soit une valeur moyenne de 17mg/Nm³

- 1 - Appareils à bois bûche avant 1996
- 2 - Appareils à bois bûche après 1996
- 3 - Poêles à granulés de bois
- 4 - Chaudière à plaquettes < 300 KW
- 5 - Chaudière grande puissance > 10000 KW
- 6 - Chaudière à granulés de bois < 300 kW



Visitez la chaufferie bois

lors des Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022 – 3 créneaux chaque jour : 14h00 – 15h00 – 16h00
sur inscriptions auprès de la mairie.

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN



Les familles ukrainiennes entourées des bénévoles.



René Péraldo et Svetlana, interprète.

Les familles ukrainiennes reçues en mairie pour un accueil républicain.

Les familles ukrainiennes, actuellement hébergées à Barby, ont été reçues en mairie lors d'un accueil républicain. Ce sont 15 personnes qui sont installées dans les 2 maisons mises à disposition par la commune et l'EPFL 73 (Etablissement Public Foncier Local). Cet accueil voulait saluer l'élan de solidarité autour des associations ERAU (Echange Rhône Alpes Ukraine), du « Barbython », de l'ACFP 73 (Association de Cohésion Familiale Protestante de Savoie).

Une mobilisation sans précédent des bénévoles.

Cette mobilisation des bénévoles, pour l'accueil des familles, s'est manifestée de différentes manières notamment par une action, à l'actif du « Barbython », qui a permis de récolter 9815 € entièrement reversés à l'association ERAU. Celle-ci en assurera la redistribution sous forme d'achats d'équipements, de nourriture et d'aides diverses. Une cérémonie de remise du chèque s'est déroulée avec la participation de tous.

Rencontre Associations, Familles et Elus.



Remise chèque Barbython à l'Association ERAU.



SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN



Conférence sur l'Ukraine de Iryna Bobin-Semko.



Une conférence et des témoignages émouvants.

Dans le cadre des actions Solidarité Ukraine menées sur la commune en direction des familles réfugiées, une conférence relative à l'histoire de ce pays a été animée par Iryna Bobin Semko, qui a rassemblé une soixantaine de personnes.

Quelques notes de musique, un chant traditionnel entonné et des témoignages émouvants.

Deux personnes accompagnaient Iryna Bobin Semko. En premier lieu, Nathalia Bulat, violoniste à la Philharmonie Nationale de Kiev, agrémenta cette soirée de quelques airs d'un compositeur ukrainien, et un chant traditionnel fut entonné par nos invités. Puis, Daria, jeune professeur de français de Kiev, récemment arrivée en France, nous fit part de son vécu récent juste avant de quitter son pays. Ses projets de jeune femme, son avenir, se sont trouvés anéantis par cette guerre.

Un accompagnement en direction des familles.

Depuis la mise à disposition des deux maisons au début du mois d'avril, les actions pour accompagner les familles Ukrainiennes hébergées à Barby n'ont pas baissé d'intensité. L'équipement des maisons s'est poursuivi en matériel et mobilier divers, linge de maison, vêtements, outils de jardinage et plants potagers, accès internet et téléphone... Un suivi s'est mis en place pour faciliter des démarches rendues difficiles par la barrière de la langue et par les traumatismes subis par ces familles. Il a fallu accompagner les démarches administratives (recensement en préfecture, carte ADA allocation demandeur d'asile, forfaits téléphones mobiles, cartes de circulation bus) soins médicaux (hôpital, PMI, médecin généraliste, dentiste...). Il a fallu inscrire et emmener chaque semaine les familles aux « Restos du Cœur ».

Les enfants ont été accueillis à l'école, 1 au collège et 3 à l'école élémentaire. Ils bénéficient en outre d'un enseignement en français par l'intermédiaire d'un soutien scolaire mis en place par la mairie avec l'association « Agir abcd ».

Kiril, 10 ans, Nazar, 11 ans et Rouslan, 12 ans ont été intégrés au club de foot du Nivolet et peuvent pratiquer leur passion du ballon rond et se faire de nouveaux copains.

Des cours de français pour les adultes ont été mis en place. Ils sont dispensés trois fois par semaine par des bénévoles dans une salle communale et sont organisés et supervisés par l'association « Secours Protestant Chambéry ».

Une volonté commune à tous ces réfugiés est de travailler. Quatre ont déjà trouvé un premier emploi, en CDD ou à temps partiel. Il nous faut encourager ces démarches. N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions et connaissances à ce sujet. Il faut également saluer les initiatives individuelles de Barbysiens qui ont organisé des sorties et activités diverses (coiffeur, visite de Chambéry, déplacement au marché de Chambéry, ou juste pour boire un café, marcher et faire connaissance...)

Toutes ces réalisations ne peuvent se faire que par le travail et la volonté de tous.

Associations bien sûr (ACFP73, ERAU, Secours Protestant Chambéry, Agir abcd, Barbython, La Sasson, club de foot du Nivolet...), services de la Mairie et habitants de Barby, enseignants et bénévoles. Ces actions demandent du temps et de l'énergie. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, il vous suffit de vous signaler auprès des associations ou de la Mairie.

Il est de notre responsabilité collective de faire en sorte que l'accueil proposé soit digne, fraternel et respectueux, dans la droite ligne de nos valeurs républicaines.

Quelques notes de musique interprétées par Natalia.





ENFANCE & JEUNESSE

Conseil Municipal Jeunes

Les jeunes conseillers en visite au Conseil Départemental
Mercredi 15 juin, les 10 jeunes conseillers municipaux se sont rendus au château de Chambéry, accompagnés de Christophe Pierretton, Roland Paravy et Françoise Merle. Ils ont été accueillis par Catherine Chappuis, conseillère départementale, Isabelle Robert, secrétaire générale et Viorica Vegh, responsable du protocole.

Viorica Vegh leur a fait visiter le château en donnant de nombreuses explications sur son histoire : la cour d'honneur, la sainte chapelle et l'ancien carillon, les différentes tours du château d'origine. Puis ils se sont rendus dans le bâtiment central qui abrite les bureaux de la préfecture et les salons de réception qu'ils ont découverts avec beaucoup d'émerveillement. La visite s'est poursuivie dans la partie du bâtiment qui abrite les bureaux du conseil départemental avec les salles de commissions, et la salle de délibération. C'est sur les sièges des conseillers départementaux qu'ils se sont assis pour écouter Catherine Chappuis et Isabelle Robert qui leur ont donné un grand nombre d'informations sur le Conseil Départemental, son rôle, les conseillers départementaux... La visite s'est terminée par le verre de l'amitié. Puis, les jeunes se sont rendus ensemble au restaurant pour clore cette matinée riche en découvertes.



Le conseil municipal jeunes en visite au Conseil Départemental.

Les travaux du Conseil Municipal Jeunes

Lors des dernières commissions du CMJ des conseillers ont travaillé sur les équipements qu'il conviendrait de mettre en place pour rendre la cour de l'école élémentaire plus ludique et plus sportive. Au final la petite cour devrait s'agrémenter d'une cage de Foot / Hand et d'un espace « Pas de géant ». La grande cour sera équipée de deux éléments « cage de foot / hand et panier de basket ». Une marelle sera également peinte dans chaque cour. D'autres conseillers ont préparé une rencontre avec les résidents de la Monférine. Le 22 juin, ils ont proposé poésie, jeux de société et ont partagé un moment agréable avec les personnes âgées. Ils ont également élaboré des affiches pour sensibiliser les habitants à la nécessité de l'utilisation des poubelles dans l'espace public.

Barbecue au restaurant scolaire

Jeudi 12 mai c'était la fête au restaurant scolaire ! Le cuisinier de notre prestataire Leztroy, accompagné de son personnel, sont venus sur place pour concocter un barbecue géant. Les tables avaient été installées sous les arbres. Les enfants ont apprécié ce repas dans une ambiance printanière, festive et musicale.



Barbecue au restaurant scolaire.

Opération « Premières Pages » à la bibliothèque

Vendredi 10 juin et samedi 11 juin, les tout-petits sont partis à la découverte du monde des livres. L'équipe de « Premières pages » leur a proposé un parcours adapté autour de l'album « L'ours tendre » de Jean-Michel Billoud et Marguerite Courtieu. Autour du thème des animaux de la forêt et de la tendresse, les enfants ont pu visiter différents ateliers : kamishibaï, crayonnage, manipulation de silhouettes animalières, yoga, découvertes sensorielles. L'École de Musique « Onde et Notes » a clôturé la manifestation par une illustration musicale de l'album : un concert par les enfants musiciens pour les plus jeunes.

535 enfants et adultes ont répondu présents à ce rendez-vous annuel, organisé par 10 structures du Canton : Les Bibliothèques et les crèches de Barby, Saint-Alban-Leyse, Bassens et Saint Jean-d'Arvey ainsi que le Relais Petite Enfance du SICSAL et l'École de Musique du canton. Pour sa 11^{ème} édition, ce partenariat a une fois encore bien fonctionné, grâce à une cohésion d'équipe forte.



Opération Premières Pages à la bibliothèque.

Chantiers éducatifs

Deux périodes de chantiers éducatifs seront organisées cet été pour les jeunes de la commune en collaboration avec la « Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence ». Du 11 au 13 juillet, pour 3 d'entre eux et du 8 au 11 août pour les 4 autres. Au programme, la rénovation des barrières rue du Prédé et la peinture du parking souterrain.



TRAVAUX

Cimetière

Les travaux pour les caveaux se sont terminés mi-mai. 26 nouveaux caveaux ont été mis en place : 9 de 2 places, 12 de 4 places et 5 de 6 places. Le nouveau columbarium comportera 12 nouvelles cases de 2/3 urnes chacune et 3 cases d'au moins 6 urnes. Les délais d'approvisionnement du marbre pour le columbarium ont été prolongés et la pose est prévue pour fin juillet.



Les nouveaux caveaux réalisés au cimetière.

École maternelle

Après l'opération de démolition et de curage de l'année dernière, les travaux d'étanchéité ont démarré début mai afin de mettre le bâtiment hors d'eau suite aux dégradations causées par l'incendie. La reprise de la charpente a débuté en ce mois de juin et doit se terminer fin août.



La salle de motricité en l'état actuel à la maternelle.

Presbytère – Salle de la Source

Les travaux de désamiantage ont commencé début juin, ce qui va permettre d'engager la réhabilitation des 2 bâtiments rapidement. Celle-ci devrait se terminer en avril 2023.



Démarrage des travaux du presbytère.

Conteneurisation

Presque l'intégralité des points de collecte a été installée et d'ici fin juin cette rénovation sera terminée. Le site de conteneurisation de la salle des fêtes reste un point à améliorer du fait d'incivilités récurrentes liées à la dépose sauvage des déchets.

D'autre part, quelques soucis de dépôts de déchets au Clos Gaillard ont été constatés suite à la suppression des anciens points de collecte. Pour cela, Grand Chambéry a mené des actions de communication afin d'expliquer ce nouveau positionnement des équipements. Celles-ci ont fait l'objet de 86 porte-à-porte et de plus de 200 documents distribués dans les boîtes aux lettres. Les habitants du quartier ont donc pu faire un retour à Grand Chambéry en charge de la conteneurisation. Ils ont pu noter et apprécier le regroupement des installations positionnées en périphérie du Clos Gaillard.



Les nouveaux conteneurs du côté du vieux cimetière



TRAVAUX

Réfection de la couverture du Gymnase

La rénovation de l'ensemble de la couverture par le remplacement du bardeau canadien par du bac acier est prévue pour fin juillet pour finir mi-septembre. Le gymnase sera accessible dès la rentrée scolaire.

Des WC publics installés sur la place de l'église

L'installation de WC publics est envisagée dans le coin sud en périphérie de la place de l'église. Cette installation répond à une demande émise par nombre de personnes lors des cérémonies aux monuments aux morts, des cérémonies religieuses et par les randonneurs au départ des sentiers du bois de Barby. Le rendu de la façade sera de type identique à celle de l'église et la charpente bois sera apparente. Ce local abritera un WC PMR (pour personnes à mobilité réduite), un urinoir et un robinet type poussoir à l'extérieur. Un aménagement paysager sera réalisé aux abords. Une communication sur le lieu d'implantation a été réalisée avec les riverains en cette fin du mois de juin lors d'une réunion d'information.

Maison médicale

Suite à l'arrivée d'un 5^{ème} praticien sur la commune, les médecins occupent la salle d'attente existante qui est désormais dédiée à l'espace médical. De ce fait, la salle d'attente étant supprimée, cette dernière sera recrée à l'extérieur dans un bungalow préfabriqué posé entre

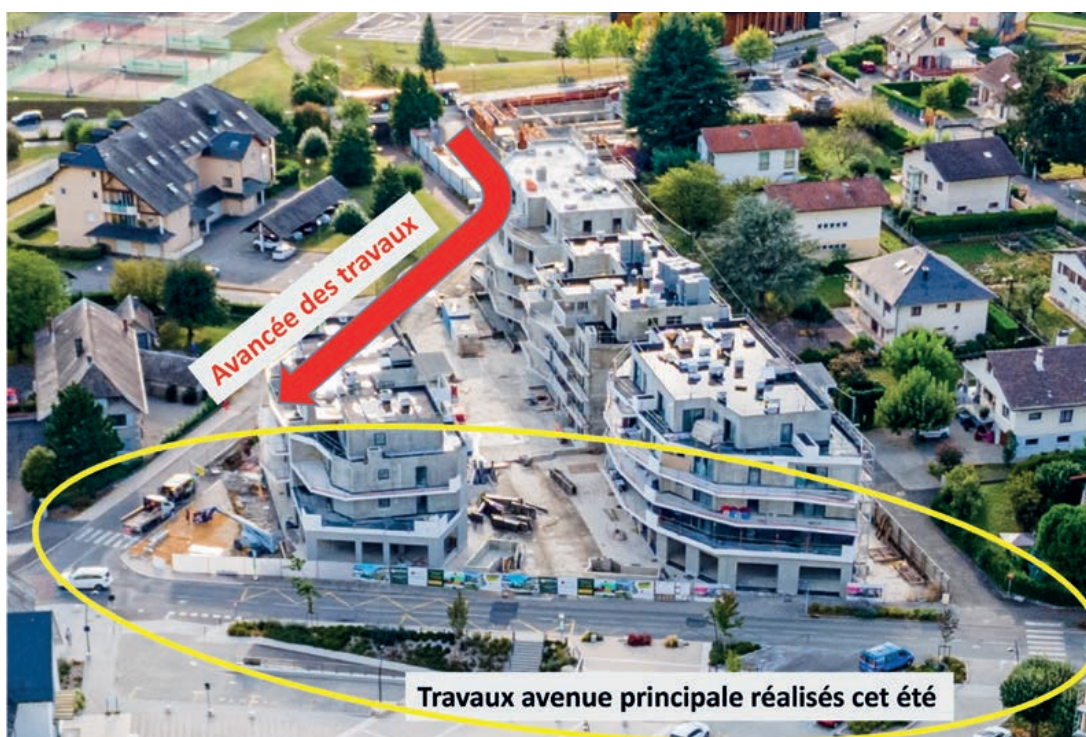
le cabinet médical et celui des kinésithérapeutes. La liaison entre le bungalow et le cabinet médical se fera par l'intermédiaire d'un sas également préfabriqué. Ce nouveau sas remplacera la verrière existante positionnée à l'entrée du cabinet médical. Les travaux de dépose de la verrière, de terrassement, et de pose du bungalow et du nouveau sas sont prévus pour une durée d'une semaine maximum du 4 au 7 juillet. Le parking adjacent sera condamné durant les travaux pour laisser aux entreprises l'espace nécessaire pour intervenir en toute sécurité.

Fleurissement de la commune



Nouvelle voirie d'Oncieu de la Bâtie au Centre Bourg

La première phase des travaux a débuté mi-mai dans la partie jouxtant la route de la Trousse. Les conteneurs d'ordures ménagères et de recyclage ainsi que le bac de rétention des eaux pluviales ont été installés. Les travaux vont progresser depuis l'intersection avec la route de la Trousse vers celle de l'avenue principale. Ceux impactant l'avenue principale (devant la place de la mairie) seront menés durant l'été de manière à causer le moins de gêne possible pour les usagers. L'ensemble des travaux devrait se terminer fin septembre.





LE PRINTEMPS EN IMAGES

Avril - Vernissage du concours photos



Avril - La troupe de théâtre Le Masque de Chair en représentation



Mai - Rwepas des Aînés



Mai - Cérémonie de l'armistice de 1945



Mai - Journée Portes Ouvertes au 13^{ème} BCA



Mai - Fête des voisins au dos Besson





LE PRINTEMPS EN IMAGES

Juin - Le poulailler partagé a désormais un nom : Alain Bruand



Juin - Atelier réparation vélos au Clos Gaillard



Juin - Conférence jardin sur sol vivant



Juin - Hommage aux fusillés du Valromey avec la participation d'une délégation de jeunes du Service National Universel

Juin - Festi Malatray, Onde et Notes



Juin - Festi Malatray, TIR NA NOG



Juin - Fête de la musique





LE PRINTEMPS EN IMAGES

Juin - Barby en fête



Juin - Barby en fête



PRÉVENTION SÉCURITÉ

Plan Communal de Sauvegarde

Afin de mettre à jour son Plan Communal de Sauvegarde PCS, la commune recense les riverains travaillant dans le secteur médical. Si vous souhaitez faire partie des volontaires un mail est à envoyer à mairie@barby73.fr

Opération Tranquillité Vacances

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de Challes-les-Eaux de surveiller votre domicile ! L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions. Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie, soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc. L'opération tranquillité vacances,

comment ça marche ? Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence à la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande. <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/zooms/pour-des-vacances-en-toute-tranquillite>

Correspondants de nuit

Le service des Correspondants de nuit porté par l'association « Régie + » organise la présence régulière d'une équipe de deux médiateurs sur la commune. Leurs actions se répartissent sur 4 soirées par semaine. L'action des agents de médiation vise à renforcer dans les quartiers la qualité de vie et le lien social au bénéfice des habitants. Cette démarche a pour objectif de :

- maintenir un climat de confiance et de respect mutuel,
 - prévenir les dégradations par leur présence et les signaler,
 - favoriser la communication entre tous et notamment à l'occasion de conflits de voisinage de la vie quotidienne et d'incivilités,
 - assurer une présence la nuit en relais des services publics.
- Si vous constatez un problème d'incivilité, vous pouvez les appeler ou leur laisser un message au 06 73 26 71 38.



Notre association œuvre quotidiennement pour améliorer votre cadre de vie et mieux vivre ensemble.

Votre tranquillité est notre priorité !

Faites appel à notre service de médiation sociale

"Les correspondants de nuit"

"Laissez un message,"





CITOYENNETÉ

Moustique Tigre

Il peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika lorsqu'il est porteur de ces virus. Ce moustique est particulièrement nuisible. Il s'est installé depuis 2004 dans le sud de la France et depuis 2018 à Barby. Son territoire est en pleine expansion. Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos. Les produits anti-moustiques ne permettent pas de l'éliminer durablement. 6 règles sont à appliquer :

- Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.
- Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.
- Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).
- Entretenir le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.
- Couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.
- Porter une attention particulière aux récupérateurs d'eau de pluie.

Le cimetière étant un site important de lieux de ponte en raison des nombreux vases et coupelles de pots remplis d'eau qu'on y recense, la commune va prévoir un dispositif particulier. À côté de chaque point d'eau, elle va mettre en place des bacs à sable et des seaux à destination des visiteurs. Ceux-ci sont désormais invités à remplir de sable les coupelles et les vases de sépulture. Cette précaution empêchera la création de sites larvaires dans l'eau stagnante. D'autre part, la commune a installé une cinquantaine de pièges en différents points, de façon à mailler le territoire. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie, quelques-uns sont encore disponibles.

Pour plus d'infos :

www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr



Frelon asiatique : Signalez sa présence !

Vous suspectez la présence de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site www.frelonsasiatiques.fr ou en téléchargeant l'application mobile Frelon Asiatique.

Lutte contre les pigeons

La prolifération des pigeons peut entraîner des conséquences non négligeables, tant sur le plan sanitaire (maladies, allergies liées aux excréments porteurs de germes) que sur le plan matériel. Leur présence peut occasionner des piqûres de tiques du pigeon, des odeurs nauséabondes et des nuisances sonores. En conséquence, il ne faut pas nourrir les pigeons afin de limiter leur concentration.



Site de compostage partagé du « Grand Clos »

L'inauguration du site de compostage partagé du « Grand Clos » à Barby se déroulera le mercredi 6 juillet à 19h, sur site, en présence de Marie Bénévisse, du service gestion des déchets de Grand Chambéry et d'un représentant de « La Scop ARL Les Épigées », anciennement « Compost'Action ». Les habitants concernés sont bien entendu invités.



Déchetterie mobile

Le vendredi 10 juin, la déchetterie mobile de Grand Chambéry était positionnée sur le parking de la résidence



« Les Epinettes ». 25 passages ont été enregistrés notamment ceux des agents représentant le gestionnaire des logements. Les prochains passages de la déchetterie mobile sont fixés le mercredi 7 septembre au « Clos Gaillard » et le vendredi 9 décembre à la résidence « Les Epinettes ».



INFOS DIVERSES

Journées Européennes du Patrimoine 17 et 18 septembre

3 événements organisés sur BARBY

- **Atelier Archi'découverte** : l'histoire de la commune de Barby à travers la photographie - avec le service archivage de Grand Chambéry
- Samedi 17 - 14h, 15h et 16h – Salle de conférences L'Envolée
- 3 créneaux de 1h00 sur inscription en mairie
- **Visite de la chaufferie bois du réseau de chaleur**
- samedi 17 et dimanche 18 - 14h00 et 15h00 sur place
- 2 créneaux de 1h00 sur inscription en mairie
- **Circuit de découverte du parcours patrimonial**
- Samedi 17 et dimanche 18 – visite libre



Du côté de la vie associative

Le chèque Association

L'opération « Chèque Association » sera reconduite pour la saison 2022 / 2023 pour un montant de 30 €. Ce chèque est à retirer en mairie pour les personnes de moins de 25 ans habitant Barby. Le chèque sera présenté par le bénéficiaire à l'association ou au club, qui déduira de la cotisation annuelle la somme de 30 €.



Marché hebdomadaire

Les commerçants du marché seront en vacances durant la période estivale. Le dernier marché aura donc lieu le lundi 4 juillet et la reprise s'effectuera le lundi 5 septembre.



Ciné plein air - Les toiles à la belle étoile

Deux séances du cinéma plein air seront organisées cet été sur la pelouse de la salle des fêtes à la tombée de la nuit et avec repli en salle si pluie. Le mardi 19 juillet pour le film « Présidents » et le mardi 23 août pour le film « Le Daim ».



Barbycube

L'association Barbycube organise une compétition de Speedcubing (rubik's cube) le 10 et 11 septembre 2022 à l'école élémentaire Simone Veil de Barby. 70 compétiteurs sont attendus.





Agenda

Juillet

- Vendredi 1^{er}** : 16h - Fête de l'école élémentaire.
18h - Réunion des présidents des associations - Salle des mariages.
19h - Remise des prix Concours Photos - Salle des mariages.
- Samedi 2 :** Fête du tennis - Salle des fêtes.
- Lundi 4 :** 18h30 - Conseil Municipal.
- Mercredi 6 :** 19h - Inauguration du site de compostage partagé du « Grand Clos » sur site.
- Vendredi 8 :** Fête de fin d'année à la crèche « Les Petits Mickeys » - Salle des mariages.
- Mardi 19 :** 21h30 - Ciné plein air - film projeté « Le Président » - pelouse de la Salle des fêtes.

Août

- Mardi 16 :** Agence mobile synchro-bus - parking salle des fêtes - 13h00 à 18h30
- Lundi 22 :** Cérémonie en mémoire de Claudius Manon - Monument aux Morts de Barby.
- Mardi 23 :** 21h Ciné plein air - film projeté « Le Daim » - pelouse salle des fêtes.



Septembre

- Jeudi 1^{er} :** Rentrée scolaire.
- Dimanche 4 :** À partir de 8h30 Petit-déjeuner du GAB et Forum des Associations - place de la Mairie.
- Mercredi 7 :** Déchetterie mobile - Clos Gaillard - 9h à 15h.
- Samedi 10 et dimanche 11 :** Compétition de Speedcubing (rubik's cube) à l'école élémentaire Simone Veil - Préau gymnase.
- Samedi 17 et dimanche 18 :** Journées Européennes du Patrimoine - Se reporter à l'encart pages 15.

ALERTE SÉCHERESSE



Mairie de Barby, 6 place de la Mairie 73 230 BARBY
Tél. 04 79 33 08 51 / Courriel : mairie@barby73.fr / Site internet : www.barby73.fr
Ouverture le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h.